

L'INDISPENSABLE

Ensemble, au cœur de la nature



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER



Crédit photo : Allison Kirkwood



Vie municipale

P. 2



Vie citoyenne

P. 8



Vie communautaire

P. 11



Loisirs

P. 13

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

2215, boul. Valcartier

Saint-Gabriel-de-Valcartier

(Québec) G0A 4S0

418 844-1218

admin@munsgdv.ca

**LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS
LE VENDREDI 18 AVRIL ET LE LUNDI 21 AVRIL
POUR LA FÊTE DE PÂQUES**



MOT DU MAIRE



La préparation du budget municipal n'a pas été sans défis cette année. Le rôle d'évaluation municipale, qui sert à établir les taxes foncières, a connu une hausse dynamique des valeurs foncières comme dans toutes les municipalités de la région. En moyenne, les évaluations ont connu une hausse remarquable de 22%.

Comme à l'habitude, plusieurs réunions ont eu lieu avec les membres du conseil et le personnel afin d'évaluer notre situation actuelle. Notre politique a toujours été de fournir le plus de services possibles pour un coût raisonnable. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons décidé de réduire le taux de taxe de base de 0,34 \$/100 \$ d'évaluation à 0,28 \$/100 \$. Cette diminution, combinée à l'utilisation de certains surplus accumulés, nous permet de maintenir les taxes foncières à un niveau très raisonnable.

Notre principal projet cette année est la phase finale de notre patinoire. Depuis quelques années, nous louons des tapis réfrigérés pour produire la glace artificielle. Étant donné la popularité immense de la patinoire, nous avons décidé de faire l'acquisition d'un système permanent. Les travaux débuteront fin mars afin d'être prêts pour le mois de novembre prochain.

Parmi les autres projets, il y aura des travaux routiers entre l'Église catholique et le pont Clark, ainsi que des travaux de maintenance sur le pont. Le sentier pédestre toujours aussi populaire derrière le Centre communautaire sera prolongé.

Profitez bien du reste de la saison hivernale et souvenez-vous de rester en sécurité!

Conférence gratuite



présentée par Sauve ta bouffe
pour le jour de la Terre



AmiEs de la
Terre de
Québec



CM Québec

Mieux s'outiller pour moins gaspiller



22 AVRIL 2025
19H



Saint-Gabriel-de-Valcartier
LOCAL À DÉTERMINER

Pourquoi s'intéresser au
gaspillage alimentaire? Quels
sont les enjeux de cette
problématique?
Mais surtout...
Apprenez comment sauver vos
aliments avec des trucs et
astuces simples.



**Moins de déchets
Plus dans vos poches**



PRÉSENTATION PAR GABRIELLE
DESSUREAULT
COORDONNATRICE DE SAUVE TA BOUFFE,
UNE ÉQUIPE MOBILISÉE CONTRE LE
GASPILLAGE ALIMENTAIRE DEPUIS 13 ANS!

Inscrivez-vous
dès le 12 mars
via la plateforme Voilà!





AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
Province de Québec
M.R.C. de la Jacques-Cartier



SAINT - GABRIEL
DE
VALCARTIER

Dépôt du rôle général de perception pour 2025

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
directrice générale/greffière-trésorière à la susdite
municipalité :

QUE le rôle général de perception pour 2025 a été
complété et déposé au bureau municipal situé au 2215,
boulevard Valcartier à Saint-Gabriel-de-Valcartier, et que
les comptes de taxes municipales seront envoyés par la
poste en date du 28 février 2025.

QUE la proportion médiane et le facteur comparatif pour
les valeurs foncières des unités d'évaluation pour la
première année du rôle triennal sont les suivants :

	Pour le rôle d'évaluation foncière 2025	Pour fins d'inscription aux comptes de taxes
Proportion médiane	101%	100%
Facteur comparatif	0.99	1.00

**DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 14^e JOUR
DU MOIS DE FÉVRIER 2025.**

Heidi Lafrance, Directrice générale/greffière-trésorière

ÊTES-VOUS INSCRIT À VOILÀ! ?



La plateforme en ligne **Voilà!** est un outil innovant qui permet
aux citoyens de gérer plus facilement leurs démarches
administratives, tout en gagnant du temps et en bénéficiant d'un
accès direct aux services offerts par la municipalité. Que vous
soyez à la maison, au travail ou en déplacement, **Voilà!** vous
permet d'effectuer vos démarches de manière rapide, simple et
sécurisée, directement depuis votre ordinateur ou votre appareil
mobile.

Accessibilité 24/7 : La plateforme est disponible à toute heure,
permettant aux citoyens de réaliser leurs démarches
administratives quand cela leur convient.

Simplicité et gain de temps : Les démarches administratives
sont simplifiées, permettant d'éviter les déplacements et
d'effectuer les tâches en ligne directement depuis son compte
personnel.

Centralisation des services : Tous les services municipaux sont
accessibles en un seul endroit, offrant un accès facile aux
informations, demandes et paiements.

Une expérience sécurisée : Les informations et transactions
sont protégées par des protocoles de sécurité avancés,
garantissant la confidentialité et la sécurité des données.

Facilité d'utilisation : L'interface de la plateforme est intuitive,
accessible sur différents appareils et facile à naviguer, même pour
les utilisateurs novices.

Des informations claires et à jour : Les citoyens ont accès à
des informations actualisées de leur municipalité, qu'il s'agisse des
horaires, des événements locaux ou des changements
réglementaires.

**Si vous n'avez pas encore ouvert votre compte citoyen
Voilà!, c'est le moment de le faire!** Inscrivez-vous dès
maintenant en téléchargeant l'application mobile Voilà!, disponible
sur Google Play ou l'App Store, ou en vous connectant
directement à la plateforme depuis votre ordinateur à l'adresse
suivante : <https://saint-gabriel-de-valcartier.appvoila.com/fr/>.



NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025-2026-2027

Le rôle d'évaluation et l'avis d'évaluation

Tel que l'oblige la Loi sur la fiscalité municipale, un nouveau rôle d'évaluation a été confectionné par le Groupe Altus, une firme d'évaluateurs externes, mandaté par la MRC de la Jacques-Cartier pour les travaux en évaluation foncière sur son territoire. Ce nouveau rôle est en vigueur pour les exercices financiers 2025, 2026 et 2027 et à moins de modifications à l'immeuble, ces valeurs sont valides pour la durée du rôle triennal d'évaluation foncière.

Des modifications législatives récentes obligent maintenant qu'une municipalité, à la suite du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière, expédie un **avis d'évaluation** à chaque propriétaire d'immeuble sur son territoire. Cet avis a été envoyé par la poste en novembre 2024.

L'avis d'évaluation vise principalement à :

informer le contribuable des principaux renseignements inscrits sur le rôle d'évaluation relativement à sa propriété;

préciser les modalités pour demander la correction d'une omission ou d'une inexactitude inscrite sur le rôle d'évaluation.

Le rôle d'évaluation est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire de votre municipalité et reflète la valeur de chaque immeuble sur la base de sa valeur réelle. La valeur réelle d'un immeuble correspond à sa valeur d'échange, sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable qu'un acheteur accepterait de payer lors d'une vente de gré à gré, si cet immeuble était mis en vente. Elle est établie selon les conditions du marché immobilier au 1er juillet de l'année qui précède le dépôt du rôle, soit le 1er juillet 2023 pour le rôle déposé le 31 octobre 2024.

Comment les propriétés sont-elles évaluées?

Afin d'établir la valeur réelle, l'équipe du Groupe Altus a procédé au cours des trois dernières années à l'inspection et l'enquête des transactions enregistrées sur notre territoire. Ces ventes ont par la suite permis à l'évaluateur d'établir des normes de calcul servant à l'établissement de la valeur de tous les immeubles de la municipalité selon les caractéristiques propres à chaque propriété (utilisation, éléments physiques, qualité des composantes, etc.) ainsi qu'à leur localisation dans la municipalité.

Afin de connaître l'état physique des propriétés, la Loi exige à l'évaluateur qu'il s'assure de l'exactitude des données en sa possession au moins une fois tous les neuf ans. Ainsi, dans les trois dernières années, l'équipe du Groupe Altus a effectué plusieurs visites sur le territoire afin de s'assurer que chaque propriété de la municipalité ait été visitée depuis le 1^{er} janvier 2016. Lors de ces visites, des éléments ont été recueillis par les inspecteurs quant à la qualité d'entretien des immeubles et aux travaux effectués sans délivrance d'un permis de rénovation. La mise à jour de ces dossiers a, dans certains cas, mené à l'émission d'un avis de modification du

rôle d'évaluation pour réajuster la valeur en cours de rôle et dans d'autres cas, mené aux réajustements de la valeur uniquement au 1^{er} janvier 2025.

Conséquemment, cet exercice amène des variations entre les évaluations inscrites au rôle précédent et celles inscrites au nouveau rôle. De plus, il peut également avoir des écarts entre différents secteurs et/ou type d'habitation de votre municipalité le tout dépendant des résultats de l'équilibrage des valeurs aux conditions du marché immobilier à la date de référence.

La valeur des immeubles a été établie à l'aide des transactions immobilières enregistrées dans les 3 dernières années. La pandémie de la Covid-19 a eu un impact important sur le marché immobilier de la MRC de la Jacques-Cartier. L'attrait pour le secteur et les propriétés de grandes surfaces (4 hectares et plus) ont été très convoités par les acheteurs. Une progression des prix de vente a été observée depuis 2020. Ce phénomène s'est poursuivi et l'impact est mesuré dans le rôle 2025-2027.

Le rôle de l'évaluateur

L'évaluateur n'a aucune implication quant aux budgets ni au mode de taxation. Son rôle se limite strictement à s'assurer que chaque contribuable est évalué de façon équitable. Le rôle d'évaluation est par la suite utilisé par la municipalité et la commission scolaire pour répartir équitablement la charge fiscale correspondant aux services offerts.

Peut-on contester la nouvelle valeur inscrite au rôle d'évaluation?

Oui. Entre la date du dépôt du rôle d'évaluation et **avant le 30 avril 2025**, une demande de révision peut être formulée à l'égard d'un immeuble inscrit à ce rôle.

Cela signifie que le droit à la demande de révision peut s'exercer seulement avant le 30 avril du premier exercice financier d'un rôle. Passé cette date limite, le droit de plainte n'existe plus.

Conformément à l'article 129 de la Loi sur la fiscalité municipale, un contribuable qui désire déposer une demande de révision de sa nouvelle évaluation doit en faire la demande en utilisant le formulaire prescrit. Il devra se prononcer sur la valeur et mentionner les motifs expliquant la valeur fournie. Le formulaire est disponible au bureau de la municipalité et sur le site Internet au www.saint-gabriel-de-valcartier.ca, sous l'onglet « Rôle d'évaluation ».

Le formulaire dûment complété doit être accompagné de la somme d'argent prescrite et être déposé au bureau de la MRC de la Jacques-Cartier (60, rue St-Patrick, Shannon (Québec) G3S 1P8).

Pour toute question concernant votre nouvelle évaluation municipale, veuillez communiquer avec Monsieur Alexandre Leblond au service d'évaluation du Groupe Altus au 418-628-4602



TAXES MUNICIPALES

CONSULTER VOTRE COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Avec la plateforme en ligne **Voilà!**, vous pouvez facilement consulter votre compte de taxes municipales. Voici comment accéder à vos informations fiscales rapidement et simplement :

Connectez-vous à votre compte Voilà!

Accédez à la section "Propriété"

Consultez vos détails fiscaux

Vous y trouverez votre solde, les dates d'échéance, les paiements effectués.

Consultez vos comptes antérieurs

Vous pouvez également consulter les informations de vos années fiscales précédentes directement depuis la même section pour suivre l'historique complet de vos taxes municipales.

INSCRIVEZ VOTRE PROPRIÉTÉ POUR RECEVOIR VOTRE COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Pour que votre compte de taxes apparaisse en ligne, vous devez être inscrit au service "Compte de taxes". Voici comment faire :

Connectez-vous à votre compte Voilà!

Accédez à la section "Propriété"

Une fois connecté, dirigez-vous vers la section "Propriété" dans le menu principal de la plateforme. Cette section est dédiée à l'ajout et à la gestion de vos comptes de taxes municipales.

Cliquez sur "Ajouter une propriété"

Vous verrez une option pour ajouter un nouveau compte de taxes. Cliquez sur cette option pour commencer le processus.

Entrez vos informations de compte

Remplissez les informations requises, telles que votre numéro de matricule, votre numéro de compte et autres détails demandés. Ces informations se trouvent sur votre compte de taxes le plus récent.

Consultez votre compte de taxes

Une fois ajouté, vous pourrez consulter tous les détails de votre compte de taxes, y compris le solde, les dates d'échéance et l'historique des paiements, directement en ligne.

Dates de versement taxes municipales 2025

1^{er} versement : **1^{er} avril 2025**

2^e versement : **1^{er} juillet 2025**

3^e versement : **1^{er} septembre 2025**

PAIEMENT DES TAXES

Vous recevrez votre facture de taxes municipales au début du mois de mars.

Le paiement des taxes, y compris la taxe foncière générale, la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, ainsi que les autres taxes et compensations, peut être effectué en trois versements. (Attention : les comptes de 300 \$ et moins doivent être payés en un seul versement.)

Évitez les retards!

Si votre premier versement est en retard, même de quelques jours, vous perdrez automatiquement le privilège de payer en trois versements. Le solde total sera alors exigible immédiatement, avec des intérêts.

Frais d'intérêts

Pour éviter des frais d'intérêts de 12 % par an sur tout compte en retard, assurez-vous de respecter les dates de paiement : le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre.

Modes de paiement acceptés

- En argent comptant (au comptoir)
- Par chèque (au comptoir, par la poste ou dans le dépôt de nuit)
- Par paiement direct (au comptoir)
- Par Internet ou guichet automatique via votre institution financière

Pour effectuer un paiement en ligne, utilisez le numéro de référence composé des 10 premiers chiffres de votre numéro d'enregistrement indiqués sur votre facture de taxes.



BUDGET 2025 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

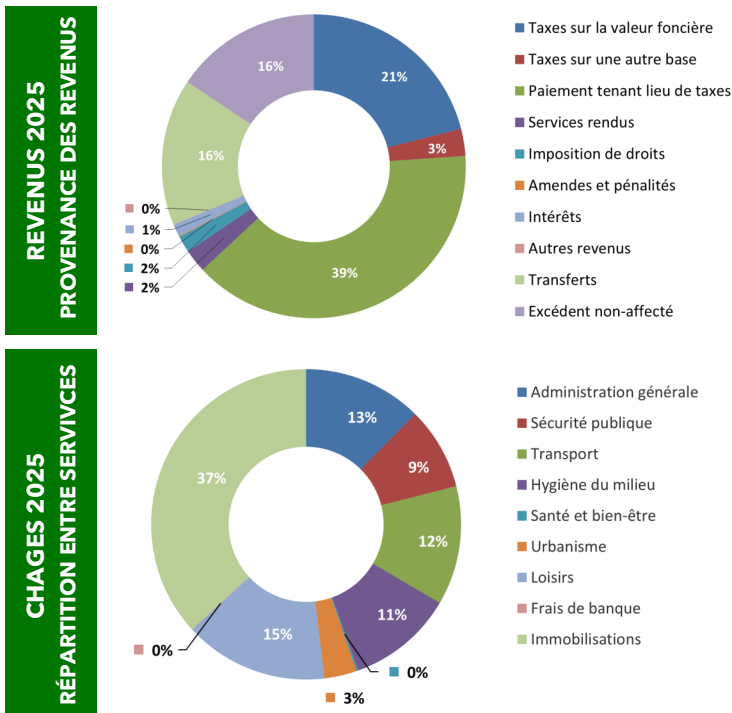
Membres du conseil, citoyens, citoyennes,

Après de nombreuses rencontres en comités avec les membres du conseil et le personnel de direction afin d'analyser nos services, nos besoins et les investissements en immobilisations pour l'année 2025, je suis fier de vous présenter un budget équilibré au montant de \$ 11 494 560, soit une augmentation de 22.5% comparativement à l'année 2024.

Malgré la hausse importante des évaluations foncières établie pour 2025, j'ai le grand plaisir de vous annoncer que nous allons diminuer le taux de la taxe générale foncière à 0,28\$ et conserver le taux de la taxe sur les immeubles non résidentiels à 0,47\$.

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement les élus, la direction générale ainsi que les employés de la Municipalité pour leur collaboration à l'élaboration de ce budget et pour leur rigueur et leur professionnalisme en ce qui a trait aux services offerts aux citoyens.

Le Maire, Brent Montgomery



BUDGET COMPARATIF PAR FONCTION

Revenus de fonctionnement et excédent non-affecté	Budget 2025	Budget 2024	Variation \$	Variation %
Taxes sur la valeur foncière	2 416 781	2 232 614	184 167	7,6%
Taxes sur une autre base	331 672	237 422	94 250	28,4%
Paiement tenant lieu de taxes	4 500 595	3 339 283	1 161 312	25,8%
Services rendus	282 650	269 860	12 790	4,5%
Imposition de droits	204 000	211 000	(7 000)	-3,4%
Amendes et pénalités	10 100	15 100	(5 000)	-49,5%
Intérêts	151 000	101 000	50 000	33,1%
Autres revenus	3 600	8 500	(4 900)	-136,1%
Transferts	1 798 517	491 608	1 306 909	72,7%
Excédent non-affecté	1 795 645	1 998 768	(203 123)	-11,3%
Total des revenus et excédent non-affecté	11 494 560	8 905 155	2 589 405	22,5%

Charges de fonctionnement	Budget 2025	Budget 2024	Variation \$	Variation %
Administration générale	1 429 012	1 367 487	61 525	4,3%
Sécurité publique	989 529	959 151	30 378	3,1%
Transport	1 425 592	1 314 915	110 677	7,8%
Hygiène du milieu	1 275 881	967 936	307 945	24,1%
Santé et bien-être	20 850	22 765	(1 915)	-9,2%
Urbanisme	389 808	313 428	76 380	19,6%
Loisirs	1 726 388	1 709 548	16 840	1,0%
Frais de banque	4 000	3 500	500	12,5%
Immobilisations	4 233 500	2 246 425	1 987 075	46,9%
Total des charges et activités d'investissement	11 494 560	8 905 155	2 589 405	22,5%



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2025	2026	2027
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	213 000,00 \$	35 000,00 \$	35 000,00 \$
Mobilier de bureau	5 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Mise à niveau des équipements informatiques (TI)	23 000,00 \$		
Acquisition de logiciels informatique	5 000,00 \$		
Numérisation des documents aux archives	30 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$
Réaménagement bureaux	150 000,00 \$		
SÉCURITÉ PUBLIQUE	12 000,00 \$	600 000,00 \$	- \$
Divers équipements	12 000,00 \$		
Remplacement véhicule		600 000,00 \$	
TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES	1 762 500,00 \$	100 000,00 \$	5 000,00 \$
Boul Valcartier - réfection	1 375 000,00 \$		
Équipement de voirie		5 000,00 \$	5 000,00 \$
Remplacement tracteur		95 000,00 \$	
Tantari - travaux drainage	282 500,00 \$		
Pont Clark - platelage	90 000,00 \$		
Caméras de surveillance mise à jour	15 000,00 \$		
LOISIRS ET CULTURE	2 176 000,00 \$	290 000,00 \$	- \$
Centre Physik - équipement	44 000,00 \$		
VCC - réfrigérateur commercial	11 000,00 \$		
Loisirs - équipement de parc	21 000,00 \$		
Loisirs - reconstruction jeux d'eau		250 000,00 \$	
Patinoire - phase 3 (réfrigération)	2 100 000,00 \$		
Terrain de balle - réfection		40 000,00 \$	
TOTAL PLAN TRIENNAL	4 163 500,00 \$	1 025 000,00 \$	40 000,00 \$





AUX PROPRIÉTAIRES DE POULES

Désormais, toute personne possédant des poules pondeuses sur le territoire de la municipalité doit s'enregistrer sur la plateforme **Gestipattes**, accessible via notre site internet. L'inscription est gratuite et doit être effectuée dans les **15 jours suivant l'acquisition des poules**.

Les poules seront enregistrées pour la période allant du **1^{er} janvier au 31 décembre** de chaque année. L'enregistrement devra être renouvelé l'année suivante si vous conservez vos poules durant l'hiver ou si vous vous procurez de nouvelles poules.

Rappel de la réglementation

- **Un seul poulailler** est autorisé par terrain, et celui-ci doit respecter intégralement la réglementation municipale applicable.
- **Maximum de 6 poules** autorisées pour un terrain de moins de 2 000 m². Pour un terrain supérieur à 2 000 m², maximum de 12 poules.
- **Les coqs sont interdits.**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service de l'urbanisme et de l'environnement.

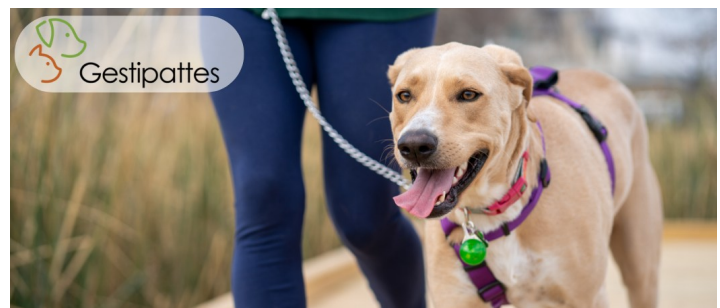
LICENCES POUR CHIEN

Vous êtes propriétaire d'un chien? N'oubliez pas de vous procurer votre licence annuelle. Celle-ci doit être obtenue dans les 15 jours suivant l'acquisition ou suivant le jour où le chien a atteint l'âge de 6 mois. Cette licence vous sera remise sous forme de médaille et elle sera valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours. Elle devra être renouvelée pour le 1^{er} janvier de l'année suivante.

L'achat et le renouvellement des licences pour les animaux domestiques se font via la plateforme **Gestipattes**. Lorsque vous enregistrez un deuxième ou un troisième chien, il est important de répondre « **Non** » à la question « **Inscrivez-vous votre premier animal?** » afin d'obtenir le montant correct de la facturation.

Coût des licences

		Total
1 ^{er} chien	10 \$	10 \$
2 ^e chien	20 \$	30 \$
3 ^e chien	30 \$	60 \$
Chenil ou plus de trois chiens	150 \$	150 \$



AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS – RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Saviez-vous qu'il est interdit de laisser un chien circuler librement sur le territoire de la Municipalité ?

La réglementation municipale stipule qu'un chien à l'extérieur d'un endroit privé doit être retenu par un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de quitter les limites du terrain où il est gardé. Peu importe le dispositif utilisé, un chien doit toujours rester à l'intérieur des limites de la propriété.

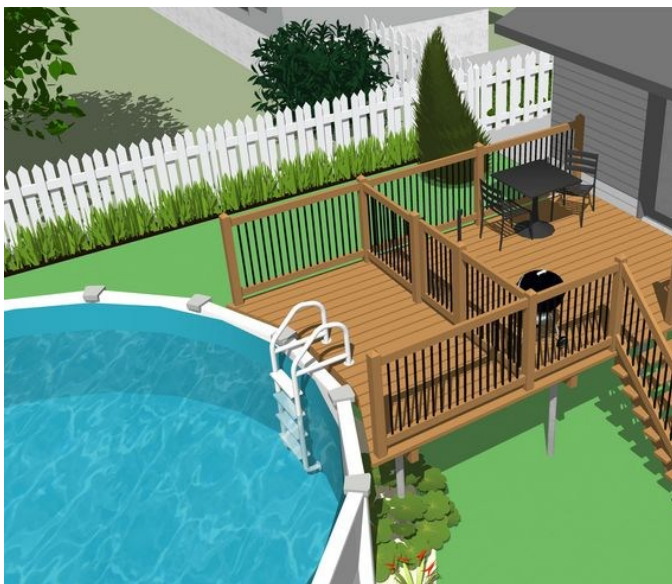
De plus, dans un parc public ou sur un sentier, un chien doit être tenu en laisse.

Des amendes de 200 \$ à 500 \$ peuvent être imposées pour cette infraction.

Un chien en liberté peut adopter un comportement imprévisible, traversant une route au mauvais moment ou interagissant avec d'autres animaux ou des humains. De plus, un chien errant sur le territoire de la Municipalité pourrait être capturé par la SPA, entraînant des frais de garde et des amendes supplémentaires.

Veuillez également noter que les chiens sont interdits lors des activités et événements municipaux.

Pour plus d'informations, consultez le règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés #278, disponible sur notre site web, ou contactez le service de l'urbanisme et de l'environnement.



RAPPEL À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE PISCINES RÉSIDENTIELLES

Risques et réglementation

Les piscines résidentielles représentent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, en particulier lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années, la réglementation provinciale a été modifiée et s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

Responsabilité municipale et inspections

Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise principalement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples. L'application de ce règlement a été délégué aux municipalités par le gouvernement du Québec.

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier a réalisé une inspection globale à l'été 2024, à la suite de laquelle des avis ont été envoyés aux résidents dont les installations n'étaient pas conformes. À partir de mai 2025, l'inspectrice municipale effectuera l'inspection de toutes les piscines ayant fait l'objet d'un avis de non-conformité en 2024, afin de s'assurer que les correctifs nécessaires auront été apportés **avant la date limite du 1er juillet 2025**.

Pour vous aider à être conforme

Pour vous accompagner dans cette démarche, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation propose plusieurs guides et grilles d'auto-évaluation disponibles sur son site internet. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page web suivante : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine>



STATIONNEMENT

Du 1er novembre au 1er avril, le stationnement de tout véhicule dans les rues et sur l'accotement est interdit sous peine d'amende.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Les abris d'auto sont **autorisés du 1er octobre au 30 avril** de l'année suivante. En dehors de cette période, il est nécessaire de démonter l'abri, y compris sa structure. De plus, les abris temporaires ne peuvent pas être installés sur un terrain vacant. Merci de votre coopération.



PROFITEZ D'UNE SUBVENTION POUR COUCHES RÉUTILISABLES

La Municipalité offre une subvention dans le cadre d'un programme de réduction des déchets, visant à rembourser jusqu'à 50 % du prix d'achat avant taxes d'un ensemble de couches lavables réutilisables, avec un montant maximal de 100\$.

Ce programme est destiné aux parents d'enfants de moins d'un an résidant à Saint-Gabriel-de-Valcartier. La demande doit être soumise avant le premier anniversaire de l'enfant.

Pour participer

- Procurez-vous un ensemble de 20 couches lavables ou plus
- Remplissez le formulaire disponible en PDF sur notre site internet à <https://saint-gabriel-de-valcartier.ca/service-aux-citoyens/matieres-residuelles/programme-de-couches-reutilisables/>
- Joignez l'original de la facture d'achat, une copie d'une preuve de résidence ainsi qu'une copie de la preuve de naissance de l'enfant
- Faites parvenir le tout à l'hôtel de ville (2215, boulevard Valcartier.)



DÉNEIGEMENT DES ISSUES

Tôt ou tard, la saison hivernale nous apportera assurément d'importantes accumulations de neige. Le déblaiement de l'entrée est une activité fréquente et habituelle. Cependant, les sorties secondaires, les balcons et les fenêtres de sous-sol de nos maisons sont trop souvent oubliés et demeurent enneigés.

Le Service de prévention incendie désire vous rappeler qu'il est primordial de conserver les issues de tous les bâtiments dégagés, incluant celles des résidences privées. Le simple fait de déneiger les issues (balcon, terrasse, sortie du sous-sol) permettra à toute votre famille et à vous-même d'évacuer sécuritairement les lieux en cas de besoins.

N'oubliez pas, les portes et fenêtres peuvent se bloquer à cause de la glace; il est important de les maintenir fonctionnelles et en bon état, il faut donc les **vérifier physiquement**.

Gardez toujours les accès aux issues libres même à l'intérieur de la résidence. En cas d'incendie, les secondes comptent et vous devez avoir accès facilement et rapidement à une issue. Si vous n'avez pas de plan d'évacuation, préparez-en un avec vos enfants afin que tout le monde soit prêt en cas d'incendie. Un plan d'évacuation connu de toute la famille, combiné à des avertisseurs de fumée fonctionnels et à des issues accessibles en tout temps, sont des facteurs clés du succès pour une évacuation efficace en cas d'incendie.



*Votre service de
sécurité incendie*

PRÉPARER SA TROUSSE D'URGENCE 72 H EN CAS DE SINISTRE

Pour être prêt à toutes éventualité, nous vous recommandons d'avoir en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac). Cette trousse doit contenir les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les **3 premiers jours d'un sinistre**. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

7 ARTICLES À AVOIR DANS SA TROUSSE

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.



Pour plus d'information afin de vous aider à préparer votre trousse d'urgence, nous vous recommandons de visiter le site web de la [Croix-Rouge canadienne](http://www.croix-rouge.ca).

CHANGEMENT D'HEURE : VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

En 2025, on avance l'heure dans la nuit du 8 au 9 mars. À 2 h du matin, il sera donc 3 h du matin.

Prenez trois minutes pour vous assurer du bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée en :

- Appuyant sur le bouton test;
- Remplaçant les piles;
- Vous assurant qu'il a moins de 10 ans;
- Vous assurant qu'ils ne sont ni peints ni endommagés;
- Vérifiant qu'il y en a au moins un par étage.



MERCI POUR VOS DONS AUX PANIERS DE NOËL

C'est le ventre et le cœur pleins que nous avons reçu leurs remerciements et leur gratitude!

Aux donateurs, collaborateurs et bénévoles **MERCI** pour vos merveilleux dons de nourriture, d'argent et de temps. Nous apprécions profondément votre soutien continu et votre implication active dans notre communauté. Ensemble, vos contributions et votre participation ont aidé **22 familles** à célébrer le temps des Fêtes.

Une fois de plus, nous avons été témoins d'un parfait rappel de qui est cette communauté : forte et remplie de bienveillance! N'hésitez pas à communiquer avec nous en tout temps en cas de besoin à plaberge@munsgdv.ca.

Pam



Des plumes dans ma cours

LA SITTELLE : POITRINE ROUSSE VS POITRINE BLANCHE



Il y a 17 espèces de sittelles en Amérique du Nord, je vous parlerai aujourd'hui de la Sittelle à poitrine blanche et celle à poitrine rousse.

Comme leurs noms l'indique, ce qui distingue la sittelle à poitrine blanche de la sittelle à poitrine rousse est la couleur de la poitrine mais en plus, la sittelle à poitrine blanche est quelque peu plus grosse et a de plus longs doigts qui lui permet de marcher dans tous les sens sur les troncs d'arbres

Bien que ces deux sittelles habitent les forêts de conifères aussi bien que les forêts mixtes, celles-ci préfèrent les peuplements d'épinettes et de sapins. Vous retrouverez la sittelle blanche sur le tronc des arbres alors que la rousse sera plus repérable sur les branches et pourra être confondue à une mésange. On entend souvent son cri aigu avant de l'apercevoir; un oiseau très actif, il se déplace rapidement d'arbre en arbre en vol ondulé. Son nom anglais « nuthatch » décrit bien l'habitude qui consiste à donner des coups de bec aux graines de noix ou de tournesol pour les ouvrir et pour ce faire, la sittelle ira caler la graine dans une fente d'écorce et la martèle ensuite avec son bec.

Ces deux espèces de sittelles s'accouplent au printemps et dans un très court laps de temps, les sittelles doivent délimiter un territoire, trouver un compagnon ou une compagne, construire le nid et élever les petits. Le lien qui a permis l'accouplement unit aussi le mâle et la femelle dans le travail ardu de l'élevage des jeunes oiseaux.

L'hiver, la sittelle se nourrit surtout de graines de conifères. À l'aide de son bec robuste, elle ouvre les écailles et en extrait les graines qu'elle dévore gloutonnement. On pourra remarquer que les années où les cônes sont rares, les sittelles émigrent vers le sud, ce qui n'est pas le cas cette année. L'été, les insectes, leurs œufs et leurs larves jouent un rôle important dans l'alimentation de la sittelle. Des morceaux de suif, des graines écrasées et des noix hachées attirent, été comme hiver, les sittelles à nos mangeoires.

La sittelle à poitrine blanche est beaucoup moins répandue que sa congénère à poitrine rousse, alors que l'ère de nidification de la rousse inclut tout le Québec, la blanche en exclut une large partie. Le nord de la ville de Québec semble avoir échappé à cette exclusion car un très grand nombre de sittelle à poitrine blanche ont été dénombrées ces dernières années et Valcartier ne semble pas avoir été omis avec ces deux espèces parfaitement bien établies dans notre propre environnement, probablement dû au très grand nombre de conifère qui se trouve sur notre territoire.

Ce petit oiseau qui joue un rôle important dans la lutte contre les insectes nuisibles, est toujours le bienvenu aux mangeoires d'oiseaux.

Bonnes observations,

Maureen

Un merci spécial à un ami, Pierre Etcheverry, (Wildest Moods), qui m'a fourni la photo de la sittelle à poitrine rousse.





Une page d'histoire



SE RENDRE À LORETTEVILLE

Extrait de "Back in the Day", raconté par Brian Smith.

Quand j'étais garçon, nous n'avions pas de voitures. Nous utilisions des chevaux et des calèches ou des traîneaux pour nous déplacer. Mon père avait différents chevaux pour différents travaux. Les chevaux avec des jambes plus courtes et plus fortes étaient utilisés pour travailler à la ferme. Ils servaient à tirer une calèche durant les mois d'été. En hiver, les chevaux avec des jambes plus longues étaient utilisés pour tirer un "cutter", un traîneau spécial conçu pour la neige.

À l'époque, aller en ville était toute une aventure. "La ville", à cette époque, c'était Loretteville. Aujourd'hui, il faut 10 minutes en voiture pour s'y rendre. Quand j'étais jeune, cela prenait une journée entière pour y aller et revenir, juste pour livrer un chargement de bois ! Si nous allions à Québec, il nous fallait y passer la nuit.



Jimmy Smith, Tom Lavallee et Percy Smith



Famille Smith



Maison de la famille Smith

La mission du Comité historique de Saint-Gabriel-de-Valcartier est de réunir toute personne ayant un intérêt pour l'histoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier en vue de mettre en œuvre des activités de recherche et de diffusion, de sensibilisation et d'éducation, de protection et de mise en valeur.

Bureau, archives et salle d'exposition au 2230, boulevard Valcartier.

Pour contacter le Comité historique, envoyez un courriel à valcartier1816@munsgdv.ca



SOUPER DE CRÊPES
4 MARS 2025 17H-20H
 \$ Dons volontaires
 Au profit de la Fondation Roger Lamont
 Au centre communautaire
 2215, boul. Valcartier

MARDI GRAS

Soirée
TIRE & PATINS

VENDREDI 7 MARS
18H - 20H

Venez patiner avec nous
 et vous sucrez le bec
 avec une bonne palette
 de tire d'érable!

Ambiance et jeux de
 cabane à sucre au menu!

Rencontrez l'équipe des sports, loisirs, culture et vie communautaire

Venez discuter avec votre équipe des sports, loisirs, culture et vie communautaire autour d'un bon café! Venez nous partager des idées, poser vos questions ou tout simplement nous rencontrer!

MERCREDI
12 MARS

19h-21h
 à la bibliothèque

C'est un rendez-vous!

JOURNÉE DE LA Saint-Patrick 🍀

Lundi 17 mars

11h15	Parade de l'école VES
12h	Dîner et café irlandais (dons)
12h15 à 13h15	Musique irlandaise

Inscrivez-vous avec Pam ou Véronique!

Au centre communautaire, 2215 boul. Valcartier

Journée à la cabane à sucre

21 mars

Départ en autobus de SGDV : 10h15
Retour en autobus à SGDV : 14h45

CABANE À SUCRE familiale

Pour les 50 +
10\$
 seulement
 places limitées

Inclus le transport, le repas, la tire d'érable, le service, accompagnateur et la magnifique vue sur le Fleuve!

CONFÉRENCE GRATUITE

Conférence
Le jardin ornithologique (le jardin d'oiseaux)

Apprenez-en sur l'aménagement d'un jardin en fonction des besoins alimentaires des oiseaux : choix des plantes ; des annuelles aux vivaces ; des arbustes aux arbres à fruits ou à graines.

Conférence animée par Robert Morin connu aussi sous le nom de M. Moineau

26 mars 2025
19h - 20h30

Centre communautaire 2215 boul. Valcartier

Loisirs



**BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE**

HEURE DU CONTE
Pâques
Pour les enfants de 4 à 7 ans
et leurs familles
Vendredi 18 avril
18 h 30
Salle communautaire
Gratuit

ROTATION DES LIVRES

De nouveaux livres du Réseau Biblio arriveront
le **3 mars**. Cherchez les petits points verts
pour voir les nouveautés!

**CASQUE DE RÉALITÉ
VIRTUELLE**

Venez essayer le casque de VR
préprogrammé Oculus Quest 2.
Vous êtes nouveau dans l'univers de la
réalité virtuelle? Vous pouvez prendre
rendez-vous pour une visite guidée.



HORAIRE RÉGULIER

Mardi 14 h à 20 h 30
Mercredi 14 h à 20 h 30
Samedi 13 h à 16 h

SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK



Bibliothèque SGD V Library



**HORAIRE
RÉGULIER**

Lundi au jeudi 5 h 30 à 21 h
Vendredi 5 h 30 à 19 h
Samedi 8 h à 16 h

Liste des prix

	\$/pers.	\$/famille*
1 séance	10 \$	-
1 mois	30 \$	40 \$
3 mois	60 \$	80 \$
6 mois	110 \$	140 \$
1 an	200 \$	260 \$

Non-résidents : +20\$

*Famille : 2 adultes et enfants (étudiants 14 à 25 ans)



14 ANS ET +

50% de rabais*

- Étudiants (14 à 25 ans)
- Bénévoles
- 50 ans et +

*excepté sur une séance simple

418 476-1053, COMPLEXE 2230, BOUL. VALCARTIER

**TROTTINETTE
DES NEIGES**

PRÊT GRATUIT

On a tous apprécié les
trottinettes des neiges en
démonstration lors de la fête
de Noël mais saviez-vous qu'il
vous est maintenant possible
de venir en emprunter au local
des patins pour une
promenade dans le sentier
pédestre? Quelle belle activité
pour tous les membres de la
famille! Venez l'essayer!



**Demandez aux préposés
de la patinoire**



Programme pour les résidents de
Saint-Gabriel-de Valcartier
âgés de 55 ans et +

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- ✓ Promouvoir un style de vie sain
- ✓ Favoriser des bienfaits sociaux, mentaux et physiques
- ✓ Mettre en place des outils afin d'assurer un accompagnement et un sentiment de sécurité
- ✓ Créer de nouvelles amitiés

Un seul prix : 30\$ par année

Inclus gratuitement :

- Exercices 50+
- Tai Chi
- Yoga sur chaise
- Centre Physik
- Café et jasette
- Activités peinture et bricolage
- Ateliers découvertes
- PM Billard et compagnie
- **Ateliers de méditation**
- **Neuro-Gym**
- Et plus à venir!

**Heures gratuites
au Centre Physik :**

- Mardi et Jeudi**
- de 8 h à 9 h 30
 - de 12 h 30 à 14 h 30
 - de 18 h à 20 h
- Samedi**
Toute la journée



Information

2215, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier, QC
G0A 4S0

418 844-1218
coordoloisirs@mungsdv.ca

En collaboration avec :



**Inscrivez-vous
dès maintenant !**







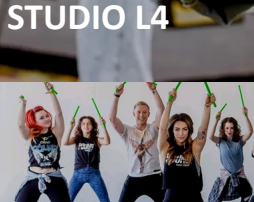
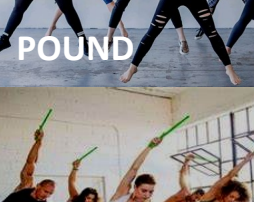
SAINT-GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

PROGRAMMATION LOISIRS

PRINTEMPS 2025

INSCRIPTIONS 12 MARS AU 15 AVRIL

« MISE EN FORME

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
 <p>HATHA YOGA & RELAXATION</p>	<p>Yoga pour tous. Étirements, flexibilité, respiration et détente.</p> <p><i>Inscriptions directement avec l'enseignante : 418-844-3916 parent_marylin@hotmail.com</i></p>	16 +	<p>À partir du 1er avril</p> <p>Mardi 19h - 20h30</p> <p>Jeudi 9h - 10h30</p>	<p>Complexe sportif</p> <p>1494, 5e avenue</p>	<p>150\$</p> <p>10 cours</p>
 <p>PICKLEBALL</p>	<p>Le pickleball est un sport de raquette dans lequel deux joueurs ou quatre joueurs frappent une balle en plastique creuse perforée.</p> <p>Matériel requis : Raquette et bouteille d'eau, raquette aussi disponible sur place.</p>	18 +	<p>En cours</p> <p>Lundi et mercredi</p> <p>19h15-20h30</p>	Gymnase Mont Saint-Sacrement	Gratuit
 <p>YOGA VINYASA (RYTHME RAPIDE)</p>	<p>Un cours dynamique sollicitant le cardio, tout en travaillant souplesse, endurance et force, amenant à la fois une détente au corps et à l'esprit. <i>Inscriptions directement avec l'enseignante : laurence.lavoie04@gmail.com</i></p>	16+	<p>Mercredi</p> <p>19h-20h</p> <p>2 avril au 11 juin</p>	Complexe sportif	<p>165\$</p> <p>11 cours</p>
 <p>CARDIO DANSE STUDIO L4</p>	<p>Ce cours dynamique consiste à suivre les mouvements de la coach en reproduisant les mêmes chorégraphies de semaine en semaine. Les mouvements sont simples à suivre et conviennent à tous, débutants comme intermédiaires. <i>Inscriptions directement sur www.studiol4.ca</i></p>	16+	<p>2 février au 17 mai</p> <p>Mardi</p> <p>19h-19h55</p>	Salle de danse	Voir tarif sur leur site / cours à la carte possible
 <p>POUND</p>	<p>Avec des baguettes et de la musique rock, ce cours propose des chorégraphies qui alternent des exercices à moyenne et à haute intensité, et qui visent à améliorer le tonus musculaire et l'endurance.</p>	16+	<p>À partir du 31 mars</p> <p>Lundi 19h-20h</p> <p>Pas de cours les 28 avril et 5 mai</p>	Centre communautaire	<p>50\$</p> <p>10 cours</p>
 <p>POUND UNPLUGGED</p>	<p>Pound UNPLUGGED est un cours qui équilibre des exercices ciblés de haute intensité avec des mouvements réparateurs, des techniques de respiration rythmées à une magnifique méditation pour compléter la séance.</p>	16+	<p>À partir du 3 avril</p> <p>Jeudi 19h-20h</p> <p>Pas de cours les 1er et 8 mai</p>	Complexe sportif	<p>50\$</p> <p>10 cours</p>



« MISE EN FORME DE JOUR




ACTIVITÉ	DESCRIPTION	CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
PÉTANQUE	Apportez votre équipement. Une belle façon de sortir de chez soi et de rencontrer des gens!	50+	Dès maintenant Lundi 13h-16h	Salle de danse 2217, boul. Valcartier	Gratuit
VINI YOGA 	Sur chaise ou sur matelas. Une pratique personnalisée et adaptée à chaque individu. Venez rencontrer notre nouvelle enseignante Lise Mongrain!	50+	À partir du 21 avril Lundi 13h-14h30 Pas de cours les 19 et 26 mai	Complexe sportif	65\$
EXERCICES 50+ 	Conditionnement physique qui vous donne des outils pour demeurer ou vous remettre en bonne forme physique. Se déroule à l'extérieur donc se vêtir en conséquence.	50+	À partir du 6 mai Mardi 9h30-11h Jeudi 13h30-14h30	Stationnement du Centre communautaire	40\$ 8 semaines
TAI CHI 	Cours pour adopter la pratique du Tai Chi Chuan et du Quigong pour la santé. <i>Inscriptions directement avec le professeur : André Poulin 418-844-2866</i>	50+	À partir du 2 avril Mercredi et Vendredi 9h30-11h	Complexe sportif	150\$ 1 jour sem. 220\$ 2 jours sem. 10 semaines

« ACTIVITÉS CULTURELLES ET ATELIERS

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
CRÉER POUR LE PLAISIR	Que vous soyez doués ou non, débutants ou avancés, en peinture, en dessin, en tricot ou avec un autre médium, tout est intéressant à essayer et à partager! <i>Apportez votre matériel mais possibilité d'essayer du matériel sur place aussi.</i>	Tous	Dès maintenant Mercredi 13h-16h	Complexe sportif	Gratuit
PM ET SOIRÉES PEINTURE	Un modèle est montré étape par étape. Tout le matériel est inclus. Des grignotines et des breuvages vous seront servis (vin servi en soirée). Venez découvrir l'artiste en vous! <i>Atelier donné par Susan McBain</i>	18+	28 avril : 13h-15h30 16 juin : 18h30-21h	Complexe sportif	20\$ (PM) 25\$ (SOIR) Matériel et collations inclus
PEINTURE SUR ROCHES 	Venez peindre sur des roches de rivières et laisser aller votre créativité. Activité libre. Matériel et collations fournis. Une excellent moyen de décrocher et de pouvoir passer une belle soirée!	16+	À partir du 6 mai Mardi 9h30-11h Jeudi 13h30-14h30	Centre communautaire	20\$ incluant 3 roches
ATELIERS DE MÉDITATION & RELAXATION 	Série de 3 ateliers conférences portant sur la respiration, la méditation et la relaxation. Ateliers offerts par M. Daniel Drolet, auteur du livre qui s'intitule « Petit manuel pour veiller sur soi (sans oublier les autres) ».	18+	À partir du 2 avril Mercredi et Vendredi 9h30-11h	Complexe sportif	10\$ / atelier



ACTIVITÉS JEUNESSE

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT
 TAEKWONDO	Le Taekwon-do est un art martial qui vise le développement global de la personne autant sur le plan physique, cognitif, social que moral. Plus spécifiquement, c'est une méthode d'autodéfense à mains nues caractérisée par différentes techniques de blocages, de coups de pied et de coups avec les mains.	7 +	À partir du 1er avril Mardi et Jeudi 18h15-19h30 19h45-21h Ceinture noire	Centre communautaire	110\$* 10 sem.
 ÉVEIL À LA LITTÉRATURE POUR POUpons	Une histoire est racontée de façon dynamique et interactive et permet de développer plusieurs compétences essentielles tel que le langage, l'écoute, la concentration, le tour de rôle. Atelier de 45 minutes avec thématique et chanson. Atelier offert par Immuart.	0-3 ans	14 mars, 11 avril, 9 mai, 6 juin 11h30-12h	Centre communautaire	10\$ chaque atelier
 MATINS MINIS	Venez placoter les mercredi matins avec d'autres parents pendant que vos minis s'amuse librement! Les enfants socialisent et les parents placotent!	0-3 ans	À partir du 22 janvier Mercredi 9h30-11h30	Centre communautaire	Gratuit

*Taekwondo : À noter que des frais d'affiliation sont exigés une fois par année au coût de 35\$ pour les ceintures de couleur et de 50\$ pour les ceintures noires. Également, un dobok (habit de taekwon-do) est requis à partir de la deuxième session de l'élève. Celui serait disponible à commander en début de session au coût de 55\$.

Nombre de participants : Les inscriptions sont limitées (minimum et maximum). Si le nombre minimum n'est pas atteint, le cours sera annulé et les inscrits remboursés.

Confirmation d'activités : Si vous ne recevez pas d'appel ou de courriel avant le début de l'activité, celle-ci aura lieu. Vous pouvez vous présenter à la date indiquée dans la programmation.

Responsabilité : La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier se dégage de toute responsabilité en cas de dommages corporels et matériels, pertes ou vols, lors des activités du Service des sports et loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Municipalité.

Non-résidents : Les demandes d'inscription de non-résidents de la Municipalité sont traitées après la période d'inscription régulière. Selon les cours, un nombre limité de places est offert. Les places sont attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

COMMENT S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS EN LIGNE

Vous devez avoir un compte citoyen sur le portail Voilà!

POUR CRÉER UN COMPTE CITOYEN

Rendez-vous sur le portail citoyen Voilà!
<https://saint-gabriel-de-valcartier.appvoila.com/fr/>

Cliquez sur « **S'inscrire** » et remplissez le formulaire pour créer votre dossier.

IMPORTANT : Cochez la case « Je suis intéressé(e) à m'inscrire à des programmes de loisirs ».

Vous recevrez un courriel confirmant l'activation de votre dossier citoyen. Un délai peut survenir pour l'approbation du compte loisirs par un administrateur. Si cela se produit, revenez plus tard pour compléter les inscriptions.

POUR S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS

À moins d'indication contraire, vous devez vous inscrire sur la plateforme Voilà!

Une fois votre dossier activé, connectez-vous sur le portail Voilà! Accédez à la section « **Loisirs** » et inscrivez-vous aux activités.

Faites le paiement par carte de crédit en ligne.

Autre méthode de paiement : Finalisez votre inscription en cliquant sur « **Continuer** ». Vous recevrez une copie de votre facture par courriel. Vous pourrez ensuite vous rendre au bureau municipal pour régler votre facture. (Comptant, chèque, débit)

INSCRIPTION POUR LA PROGRAMMATION PRINTEMPS 2025 DÈS LE 12 MARS



PLUSIEURS POSTES À COMBLER!

Rencontres en soirée avant la saison
Être disponible durant la saison de soccer.
Postes bénévoles

Présidence
Coordination administrative
Direction technique
Responsable des arbitres
Responsable des entraîneurs
Responsable de l'équipement
Responsable des Timbits
U4-U5-U6-U7-U8-U9

Entraîneurs
Bénévoles

DONNEZ VOTRE NOM À NICK,
COORDONNATEUR JEUNESSE

PAR COURRIEL À :

COORDOJEUNESSE@MUNSGDV.CA

**VOTRE IMPLICATION
EST IMPORTANTE
POUR NOUS!**



En collaboration avec la Municipalité
de Saint-Gabriel-de-Valcartier

FRIPERIE V.E.S.

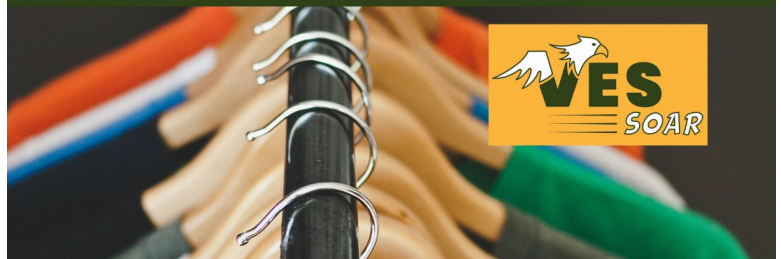
Collecte de vêtements usagés et friperie
au profit de l'OPP de l'école primaire Valcartier

Dates de collecte :
du 21 avril au 31 mai 2025

En semaine : 9 h à 16 h
18 h 30 à 20 h 30
Fin de semaine : 12 h à 16 h

Dates de la friperie :
du 28 avril au 31 mai
(heures à venir)

La collecte et la friperie ont lieu
au centre récréatif par l'entrée de la danse.



Ligue de balle donnée

Jeudi soir
Balle donnée mixte
16 ans et +

Résident : 60\$
Non-résident : 80\$

Inscription à venir sur Voilà!



Mardi soir
Soir de pratique
mixte 16 ans et +
Activité gratuite

Inscription à venir sur Voilà!



**ÉTÉ
2025**



Camp de jour SGD V 2 juillet au 15 août 2025

Jours de garde supplémentaires
25-26-27 juin / 18-19-20 août 2025

Période d'inscription
15 février (12h) au 1 avril (21h)
sur Voilà

Cet été, l'équipe du Camp de jour est prête à vous offrir un été inoubliable, rempli de rires, de plaisir et de souvenirs mémorables ! Êtes-vous prêts à plonger dans leurs aventures captivantes et débordantes d'énergie ?

Quand?

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h
(sauf la semaine 1, qui sera du mercredi 2 juillet au vendredi 4 juillet)

Camps spécialisés

Camp de cuisine
Programme Aspirant Moniteur
NOUVEAUTÉ
Camp de danse

Transport

autobus inclus
du 7 juillet au 15 août.
De la maison au camp

Service de garde

du lundi au vendredi de 6 h45 à 8h30 et 16h à 17h30.

Qui?

Aux enfants de 4 à 12 ans

* Période d'inscription réservée aux résidents (15 février (12h) au 1 avril). La période d'inscription pour les non-résidents (si nos maximums ne sont pas déjà atteints) du 14 avril au 7 mai.

** L'enfant doit être inscrit à l'école (maternelle 5 ans) en septembre 2025. Ne s'applique pas aux enfants débutant la maternelle 4 ans en septembre 2025. L'enfant doit être propre et autonome. Lors de l'inscription de votre enfant, veuillez inscrire son niveau scolaire pour la rentrée en **septembre 2025**.

✦ IMPORTANT ✦

Si votre enfant a des besoins spéciaux, il est important de nous en faire part avant le 14 mars, à coordojeunesse@munsgdv.ca

Inscriptions

Sur la plateforme Voilà, (lien sur notre site Internet www.saint-gabriel-de-valcartier.ca). Le paiement par internet (carte de crédit) est à privilégier dans la mesure du possible. À noter que si vous ne pouvez utiliser ce moyen de paiement, il est possible de payer par Interac/comptant/chèque à la Municipalité. Si vous désirez bénéficier du paiement étalé sur 3 versements, il faut absolument le sélectionner lors de l'inscription, après il sera trop tard pour décider de cette option.

Un ESCOMPTE FAMILIAL

est applicable aux inscriptions régulières au Camp de jour pour les familles de 2 enfants et plus. Les inscriptions doivent se faire dans une même transaction. Aucun escompte familial pour les non-résidents ainsi que les camps spécialisés.

Surveillez votre courriel et abonnez-vous à notre page Facebook Camp de jour - SGD V - Playground) pour vous tenir informé des détails importants.



Horaires

	Semaine A 25 au 27 juin	Semaine 1 2 au 4 juillet (3 jours)	Semaine 2 7 au 11 juillet	Semaine 3 14 au 18 juillet	Semaine 4 21 au 25 juillet	Semaine 5 28 juillet au 1 août	Semaine 6 4 au 8 août	Semaine 7 11 au 15 août	Semaine 8 18 au 20 août
Semaines supplémentaires (Semaines A et B)	★								★
Camp de jour régulier		★	★	★	★	★	★	★	
Camp cuisine			★	★			★	★	
Camp de danse			★					★	
Programme Aspirant moniteur		★	★	★	★	★	★	★	
Autobus			★	★	★	★	★	★	

Prix

	Prix par semaine	Prix pour l'été	Prix pour les non-résidents
Semaines supplémentaires (Semaines A et B)	60\$	/	/
Camp de jour régulier	100\$/semaine 60\$/semaine 1	500\$/6 semaines & +	175\$/semaine 135\$/semaine 1
Camp cuisine	190\$/semaine	/	265\$/semaine
Camp de danse	150\$/semaine	/	225\$/semaine
Programme Aspirant moniteur	225\$/3 semaines 75\$/ semaine addit.	/	/
Service de garde (enfant)	30\$	150\$	60\$/semaine
Service de garde (famille)	60\$	250\$	80\$/semaine

Les informations sur les camps spécialisés se trouvent sur notre page Facebook.